



# Le Petit Brignancourtois

## 4<sup>ème</sup> BULLETIN d'INFORMATION

décembre 2015

Les fêtes de Noël et du nouvel an approchent et resteront endeuillées par les terribles événements du vendredi 13 novembre, deuxième épisode barbare de l'année 2015 après le 7 janvier.

Cet été, des alertes à la pollution ont été émises et nous ont contraints à limiter nos déplacements en voiture, réduire l'arrosage des jardins, nous avons de plus subi en juillet deux grosses vagues de chaleur. Espérons que les résolutions de la COP21 pour limiter le réchauffement de la planète seront tenues et gardons à l'esprit que chacun doit faire des efforts pour réduire la pollution au quotidien.

### I. Actions Municipales

- **Futur lotissement du « Clos Saint Hubert » :**

L'achat du terrain a pris du retard du fait de lourdeurs administratives, nous avons dû, de plus, envisager une révision simplifiée du PLU pour permettre plus de liberté de construction pour les futurs propriétaires du côté rue Saint Hubert.

Lorsque les travaux (viabilisation des parcelles, terrassements ...) seront terminés les terrains seront mis en vente. De futurs acheteurs se sont déjà présentés en mairie.

Une maquette du futur « Clos Saint Hubert » est exposée en mairie.

- **Aire de jeux:**

Pour le bonheur des petits de nouveaux jeux sont installés ou en cours d'installation: un toboggan, une balançoire, une petite cabane.

Rappelons que ces jeux sont exclusivement réservés aux enfants de moins de 10 ans et, pour les plus jeunes, nécessitent la surveillance d'adultes.

- **Cimetière de Brignancourt:**

La construction d'un columbarium et l'aménagement paysagé du cimetière sont engagés en partenariat avec le PNR.

Financement :

Coût de l'opération HT : 9 210 €

Subvention du PNR : 6 447 € (soit 70% du coût HT des travaux)

Subvention de 770€ (obtenue avec la réserve parlementaire du député Alain Richard).

Ces travaux doivent être terminés pour le 15 février 2016.

- **Rentrée des classes et Temps d'Activités Périscolaires (TAP):**

Depuis l'an dernier des activités périscolaires ont été mises en place pour les enfants des écoles primaires de Santeuil/Brignancourt. Presque tous les après-midi, de 15h30 à 16h30 les enfants qui s'inscrivent peuvent avoir les activités suivantes : sport (2fois par semaine), échecs (2fois par semaine), théâtre, percussions, ateliers récréatifs et étude dirigée.

91 enfants sont scolarisés sur les écoles de Brignancourt et Santeuil et répartis de la façon suivante :

Ecole de Brignancourt	Ecole de Santeuil
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Grande section de maternelle et cours élémentaire 1<sup>ère</sup> année : 21 enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Maternelle petite et moyenne section 27 enfants</li> <li>● Cours préparatoire et cours élémentaire 2<sup>ème</sup> année : 26 enfants</li> <li>● Cours moyen 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année : 17 enfants</li> </ul>

- **Site Internet de Brignancourt :**

Nous avons eu des retards dus à des pannes d'ordinateurs. Un site d'attente va être prochainement en ligne avant la construction du site définitif.

- **Circulation dans Brignancourt :**

Des automobilistes et motards peu soucieux du respect du code de la route mettent régulièrement en péril la sécurité des piétons. Il a été voté en conseil municipal du 1<sup>er</sup> octobre 2015 de mettre en place des chicanes rue de Chars dans un premier temps. Des travaux similaires sont programmés rue Saint Hubert lors de l'aménagement des trottoirs du futur « Clos Saint Hubert ».

- **Plantations d'alignement de la rue de la jeunesse :**

Les prunus situés en alignement dans la rue de la jeunesse semblent malades. Une étude va être programmée afin de connaître l'état de santé de ces arbres. Si ces arbres sont malades ils seront coupés et remplacés.

- **Commission environnement :**

La commission s'est réunie à deux reprises et l'équipe essaye de mobiliser les brignancourtois pour une participation au fleurissement et à l'entretien du village.

Calendrier : **5 décembre 2015** opération « Tous à vos binettes » qui sera, nous l'espérons, renouvelée. **2 avril 2016** il est prévu une opération « Village propre », vous serez sollicités pour un nettoyage de printemps de notre village.

Par ailleurs nous souhaitons que chacun fasse un effort pour entretenir les haies, élaguer les arbres en bordure du domaine public (voies communale, départementale et chemins).

Rappelons que l'usage des produits dits « phytosanitaires » est interdit par le PNR.

- **Schéma Directeur d'Assainissement de la commune (S.D.A.)**

A la demande du Conseil Régional une étude complète des réseaux Eaux Usées et Eaux Pluviales des particuliers et de la commune (station d'épuration, postes de refoulement, puisards) doit démarrer début 2016 afin de garantir leur bon fonctionnement. Des contrôles des branchements d'E.U. seront effectués pour vérifier s'il n'existe pas d'eaux parasites (Eaux Pluviales raccordées au réseau d'Eaux Usées qui diluent la pollution et perturbe le bon

fonctionnement de la station d'épuration). Il y a de nombreuses années un contrôle avait été effectué et 100% des habitations brignancourtoises étaient correctement raccordées.

- **Eglise :**

- Un nettoyage complet avec enlèvement de la mousse et remplacement de quelques tuiles vient d'avoir lieu sur la partie nord du toit de l'église.
- Dans la charpente la présence de termites nécessite un traitement complet. Très prochainement une entreprise spécialisée interviendra.
- Pour favoriser une bonne aération une grille sera installée à l'entrée et la grande porte demeurera alors ouverte.
- Peut-être l'avez-vous remarqué, le clocher de l'église est désormais visible depuis l'entrée sud du village suite à l'élagage de l'arbre qui le masquait.

- **Lavoir :**

A la suite d'actes de vandalisme la toiture du lavoir a été endommagée et partiellement brûlée. Nous procéderons très rapidement aux travaux de réfection.

- **Ampoules basse consommation et led :**

La commune compte équiper tous les bâtiments publics (Mairie, école, Maison du Village, station d'épuration, espaces communs des logements communaux) ainsi que les mats d'éclairage public de lampes basse consommation ou de lampes led. Une étude et une demande de subventions sont initiées.

- **Local archives :**

Au-dessus de la « maison bleue » de l'école un local destiné aux archives vient d'être installé (entrée située sur le jardin au-dessus de la cour de récréation), nous pourrons enfin ranger le bureau du maire. Une marquise sera posée à l'entrée de ce local archives pour protéger de la pluie.

## II. Intercommunalité

- **Communauté de Commune Vexin Centre (CCVC) :** ([www.ccvexincentre.fr](http://www.ccvexincentre.fr))



Guide Pratique 2016 : un livret édité par la CCVC vous a été remis dans les boîtes aux lettres, il est riche en informations utiles, gardez-le précieusement.

Vous pouvez le retrouver sous forme numérique à l'adresse du site de la CCVC.

Le haut débit : À ce jour, des villages de la CCVC sont mal, voire très mal desservis par l'accès ADSL, ce qui provoque quelques désagréments et deviendrait un handicap pour notre région si rien n'était envisagé pour y remédier. Il est fréquent d'avoir un débit ne dépassant pas 1 Mo.

La commission Aménagement du territoire de la CCVC travaille, avec le conseil général, sur les modalités de mise en place de ce projet d'envergure fédérateur pour notre communauté de communes. Le coût de cette opération a besoin d'être affiné. Elle représentera une dépense importante, mais permettra de disposer d'une technologie moderne et d'avenir, offrant la possibilité de développement économique, de création d'activités liées au télétravail entre autres. La totalité du Val d'Oise doit être couverte à l'horizon 2020.



Festival « Césarts Fête la Planète »: La cinquième édition de ce festival a été organisée par la CCVC les 26 et 27 septembre et comme les années précédentes il a rencontré un vif succès. Evénement éco-responsable conçu et organisé par Pile Poil et Cie avec le soutien de la Communauté de Communes Vexin Centre, du Conseil Régional d'Île de France, du Conseil départemental du Val d'Oise, de l'ADEME, de Veolia environnement et Sèpur.

- **Syndicat Mixte de Ramassage et Tri des Ordures Ménagères (SMIRTOM) :** ([www.smirtomduvexin.net](http://www.smirtomduvexin.net))



Festival « Césarts Fête la Planète »: le SMIRTOM y était présent pour répondre aux divers questions relatives au tri des déchets. Les journées des 22 au 24 septembre étaient spécialement destinées aux élèves des écoles primaires, des activités ludiques en relation avec la protection de la planète leur ont été proposées. Les enfants ont apporté leur pique-nique avec la consigne de générer le moins de déchets possible.

Recyclage des huiles de fritures : Ces huiles ne sont pas acceptées en déchèterie, la solution est de les transvaser dans des bouteilles de matière plastique pour le bac des ordures ménagères.

Recyclage des pneumatiques : les pneumatiques ne sont pas recyclés en déchèterie mais doivent être repris par les vendeurs de pneumatiques qui font payer ce recyclage aux particuliers lors de la vente des pneus neufs.

Sapins de Noël : il est rappelé qu'ils ne sont pas ramassés comme ordures ménagères mais doivent être déposés en déchèterie.

- **Parc Naturel Régional du Vexin (PNR) :** ([www.pnr-vexin-francais.fr](http://www.pnr-vexin-francais.fr))

Vous pouvez obtenir de nombreuses informations concernant le PNR sur leur site internet et sur le présentoir en mairie où des informations sont à votre disposition.

### III. Vie quotidienne

- **Collecte des déchets :**

<u>Mardi</u> pour les ordures ménagères.	<u>Mercredi en semaine paire</u> pour les emballages (bac jaune) et les journaux/magasins (bac bleu).  <u>Mercredi en semaine impaire</u> pour les verres (bac vert).	<i>Les bacs doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte.</i>
--	---	--

Un calendrier vous sera distribué très prochainement.

- **Ramassage des objets encombrants**

Chaque année trois ramassages sont organisés. **Pour 2016** ces collectes se dérouleront les :

- **Lundi 22 février**
- **Vendredi 20 mai**



- **Déchèterie de Marines** (rue du Goulet) :

<b>Horaires d'été *</b>	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
Matin	9h-12h		9h-12h			9h-12h	9h-12h
Après-midi	14h-19h		14h-19h		14h-19h	14h-19h	

Ouverture les jours fériés sauf le 1<sup>er</sup> mai.

\* Les horaires d'été s'appliquent du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre de chaque année.

<b>Horaires d'hiver</b>	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
Matin						9h-12h	9h-12h
Après-midi	14h-17h		14h-17h			14h-17h	

Ouverture les jours fériés sauf 1<sup>er</sup> janvier et 25 décembre.



- **Nouvelles constructions à Brignancourt** :

Un permis de construire est à l'étude pour un futur pavillon rue de la Jeunesse et un autre rue de la Viosne face au lavoir.

- **Office du tourisme Vexin Centre** : ([www.ot-vexincentre.fr](http://www.ot-vexincentre.fr))

Rue de la Croix des Vignes à Marines  
Tél : 01 30 39 68 84



OFFICE DE TOURISME  
VEXIN CENTRE

Vous trouverez de nombreuses informations sur tous les événements se déroulant dans le Vexin, randonnées, expositions, sorties nature, brocantes ...

- **Informations disponibles en mairie** :

De nombreuses brochures sont à votre disposition sur le présentoir de la mairie de Brignancourt, pensez à les consulter.

- **Ligne de fret SNCF** (projet du développement du fret SNCF normand)

Ce projet est d'actualité, toutefois les élections régionales l'ont quelque peu mis en sourdine. Dès janvier 2016 une enquête d'utilité publique sera mise à disposition dans les mairies vous en serez informés.

Dès à présent la CCVC s'est fermement opposée à ce projet et de nombreuses réunions sont prévues pour affirmer cette position.

- **Transport à la demande** :

Les tarifs, par trajet, applicables dès le 1er septembre 2015 sont:

Par personne	Pour un groupe de 4 personnes minimum	pour les groupes des communes utilisatrices
De 0 à 10 km : 5 euros De 10 à 20 km : 8 euros	De 0 à 10 km : 20 euros De 10 à 20 km : 35 euros	0 à 20 km : 13 euros par voyage

Contactez M. Nogent tél : 07 87 11 75 92



- **Voisins vigilants :**

Des panneaux vont prochainement être installés et des autocollants pourront être posés sur les boîtes aux lettres des personnes qui acceptent cet affichage. Se signaler en mairie.

- **Cours de Pilate et Fitness :**

Pour entretenir sa forme physique des cours ont lieu tous les jeudis de 20h à 21h hors congés scolaires à la Maison du Village, séances ouverte à tous (hommes et femmes).

Le premier jeudi de chaque mois cours de fitness (très tonique) et les autres jeudis, cours de pilate (musculature en profondeur).

Tarif : l'adhésion est de 123 euros.

Pour les personnes qui voudront juste faire une séance découverte, le tarif est 8 euros.

Un tarif préférentiel aux habitants de Brignancourt : 83€ pour l'année.

Pour les personnes qui prendraient l'adhésion après les fêtes, le tarif sera de 93 euros (pour les non brignancourtois).

- **Ecocitoyenneté :**

Mégots de cigarettes : En s'enfonçant dans le sol, les mégots vont diffuser une partie de leurs composants toxiques. Les filtres à cigarette jetés chaque année représentent un danger pour l'environnement. D'après une étude de l'Université d'Etat de San Diego en Californie du sud : « En l'espace d'une journée le peu de nicotine et produits toxiques contenus dans un seul mégot peut tuer la moitié des poissons nageant dans un litre d'eau », affirment les chercheurs. Composés d'acétate de cellulose, ils peuvent mettre jusqu'à quinze ans pour se dégrader dans la nature. Les fumeurs doivent être attentifs à ne pas jeter les mégots dans la rue.

Déjections canines : **Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables** et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne ou tout incident (déjections, sacs poubelles éventrés, nuisance sonore). Nous faisons appel au civisme de chacun, pour que Brignancourt conserve son cadre de vie agréable et convivial.

- **Vols de câbles de télécommunication :**

A plusieurs reprises les week-ends nous avons été victimes de vols de câbles ce qui nous a privés de connexion internet, téléphone, télévision. La gendarmerie a arrêté récemment les auteurs de ces vols. Espérons que ces méfaits ne se reproduiront plus.

- **Location de la Maison du Village :**

Il est possible de louer la salle de la Maison du Village pour le week-end en faisant une demande auprès de la mairie.

Tarifs 2016 :

600€ pour les personnes extérieures à Brignancourt.

250€ pour les brignancourtois, ce tarif préférentiel est limité à 2 réservations sur l'année.

## IV. Calendrier des événements 2015

- **Juillet** : Félicitations à nos deux jeunes bacheliers et tous nos vœux de réussite dans les études supérieures.
- **30 août** : Manifestation à la Halte Randonneurs dans la bonne humeur et avec le beau temps, nous avons partagé un repas champêtre ce qui a permis de discuter et de faire connaissance des voisins que nous avons peu d'occasions de rencontrer.
- **19 septembre** : Fête du village. Malheureusement le temps étant très incertain nous n'avons pas pris le risque d'installer les feux d'artifice.
- **31 octobre** : Fête d'Halloween organisée pour les enfants. Après avoir récolté des bonbons auprès des habitants la fête s'est poursuivie à la Maison du Village avec décors et mises en scène à faire peur, c'était le but !
- **5 novembre** : Début des cours de fitness et pilate à la Maison du Village. Ces cours ont lieu désormais tous les jeudis de 20h à 21h, présentez-vous en tenue de sport et munissez-vous d'un tapis de sol et d'une bouteille d'eau.
- **Cérémonie du 11 novembre** : Durant cette commémoration qui a rassemblé peu de brignancourtois il a été rappelé qu'en novembre 1915 des batailles particulièrement meurtrières ont été engagées sur le front. Nous étions peu nombreux à honorer la mémoire de nos combattants morts pour la France.
- **26 novembre** : Comme chaque année nous avons fait appel aux brignancourtois pour la décoration de Noël de la place du village. Merci à tous les volontaires qui ont participé.
- **6 et 13 décembre** : Elections régionales.



## V. Calendrier des événements 2016

- **Vendredi 29 janvier** : Vœux du maire à la Maison du Village, **date à confirmer**.
- **Janvier** : Etrences des petits Brignancourtois fréquentant des écoles maternelles ou primaires. Une petite cérémonie se déroulera à la Maison du Village avec enfants et parents.

## VI. Etat civil

Naissances : Alicia Littée le 19 octobre 2015.

Cassandra Lemay le 30 octobre 2015.

Décès : M. Jean Boitiveau le 1<sup>er</sup> décembre 2015 à l'âge de 83 ans.

<p><u>Mairie</u> :</p> <p>16 rue de la mairie 95640 Brignancourt</p> <p><u>Secrétaire de mairie</u> : Françoise Morel</p> <p><u>Horaires d'ouverture</u> :</p> <p>Mardi et jeudi 17h00 - 19h00 Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> Samedis du mois 9h00 - 12h00</p>	<p>☎ : 01.30.39.84.97</p> <p>☎ : 01.30.39.85.93</p> <p>✉ : <a href="mailto:brignancourt@orange.fr">brignancourt@orange.fr</a></p>
---	---

*Toute l'équipe municipale vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année 2015, et nos meilleurs vœux pour la nouvelle année 2016.*



Rédaction : Sylvain Carlucci, Fabrice Bordeau, Françoise Morel et Odile Jude.